

DÉLIBÉRATION N°DL20250063 DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 15 AVRIL 2025

Le maire de la ville de Saint-Chamond certifie que :

- la convocation de tous les conseillers municipaux en exercice a été faite dans les termes et délais prescrits par la loi, le 04/04/2025 ; que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du conseil municipal, a été affichée et qu'il n'a pas été présenté d'observation ;
- le nombre des conseillers municipaux en exercice, le jour de la séance, était de 39 sur lesquels il y avait 29 présents, 10 absents représentés à savoir :

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Axel DUGUA ; M. Régis CADEGROS ; Mme Andonella FLECHET ; M. Gilles GRECO ; Mme Sandrine FRANÇON ; Mme Aline MOUSEGHIAN ; M. Bruno CHANGEAT ; Mme Catherine CHAPARD ; M. Daniel FAYOLLE ; Mme Béatrice COFFY (jusqu'à 23h40) ; M. Alexandre CIGNA ; M. François MORANGE ; M. Pierre DECLINE ; Mme Geneviève MASSACRIER ; Mme Michèle FREDIERE ; M. Francis NGOH NGANDO (à compter de 18h50) ; M. Philippe PARET ; Mme Florence VANELLE ; Mme Florence VILLEDIEU ; Mme Ayse CALYAKA ; Mme Abila CIPRIANI (jusqu'à 23h28) ; M. Raphaël BERNOU ; Mme Dudu TOPALOGU (de 18h47 à 23h15) ; Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER ; Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT (à compter de 19h46) ; M. Romain PIPIER (de 18h48 à 23h40) ; M. Pierre-Mary DESHAYES ; Mme Juliette BOULLIAT (jusqu'à 00h30) ; M. Luc CHEVALLIER ; M. Jean-Luc DEGRAIX ; Mme Stéphanie CALACIURA ; Mme Michelle DUVERNAY ; M. Jean-Luc BOUCHACOURT (jusqu'à 00h22) ; M. Jean-Paul RIVAT ; M. Jean-Marc LAVAL ;

ABSENTS REPRÉSENTÉS

Mme Béatrice COFFY a donné procuration à M. Bruno CHANGEAT (à compter de 23h40)
M. Yves ALAMERCERY a donné procuration à M. Daniel FAYOLLE
M. Francis NGOH NGANDO a donné procuration à Mme Aline MOUSEGHIAN (jusqu'à 18h50)
Mme Abila CIPRIANI a donné procuration à M. Régis CADEGROS (à compter de 23h28)
Mme Dudu TOPALOGU a donné procuration à M. Gilles GRECO (jusqu'à 18h47, et à compter de 23h15)
Mme Patricia SIMONIN-CHAILLLOT a donné procuration à M. Jean MINNAERT (jusqu'à 19h46)
M. Romain PIPIER a donné procuration à Mme Christiane MARQUET-MASSARDIER (jusqu'à 18h48 et à compter de 23h40)
Mme Nathalie ROBERT a donné procuration à Mme Isabelle SURPLY
Mme Juliette BOULLIAT a donné procuration à Mme Andonella FLECHET (à compter de 00h30)
M. Jean-Luc BOUCHACOURT a donné procuration à M. Jean-Luc DEGRAIX (à compter de 00h22)

SECRÉTAIRE ÉLUE POUR LA DURÉE DE LA SESSION

Mme Catherine CHAPARD.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALES DES ORGANISATIONS (RSO) - PLAN D'ACTION POUR L'ANNÉE 2025 - BILAN

M. Bruno CHANGEAT expose ce qui suit :

Depuis 2019, la collectivité s'est engagée dans une démarche de Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO), visant à intégrer les dimensions économique, sociale et environnementale dans ses décisions et activités. Cette démarche vise à concilier ces trois dimensions tout en respectant les intérêts mutuels des parties prenantes, tant internes qu'externes.

La collectivité s'efforce :

- d'inscrire ses actions dans la durabilité.
- d'anticiper une nouvelle manière de se comporter et entrer dans le monde de demain.
- de placer l'humain au centre de ses préoccupations, en renforçant la cohésion interne et le dialogue avec les citoyens, associations, entrepreneurs et commerçants

Le plan d'action annuel structure cette démarche. Depuis son engagement, la collectivité a construit et suivi cinq plans d'actions. L'année 2025 constitue une date charnière avec deux objectifs principaux :

- **Plan d'Action RSO 2025** : Finaliser les actions prioritaires entreprises. Ce plan, intitulé « feuille de route 2025 », compte 34 actions (présentées en annexe).
- **Nouveau Bilan de Performance** : Évaluer les pratiques de la collectivité au terme de cinq ans. Ce bilan couvre cinq domaines et les pratiques sont évaluées sur une échelle de cinq niveaux

<i>Domaine d'Évaluation</i>	<i>Niveau 1 : Prise de Conscience</i>	<i>Niveau 2 : Mesures Ponctuelles</i>	<i>Niveau 3 : Mise en Place d'Actions</i>	<i>Niveau 4 : Maîtrise de l'Enjeu</i>	<i>Niveau 5 : Maturité de la Démarche</i>
Gouvernance					
Ressources Humaines					
Conditions de Travail					
Aménagement Durable					
Préservation de l'Environnement					

L'examen des actions réalisées et l'organisation de réunions personnalisées par grand critère, regroupant élus et techniciens concernés par le domaine, permettront d'élaborer pour fin 2025 un rapport RSO d'évaluation de la démarche. Ce rapport sera présenté au Conseil municipal.

La commission RSO sera associée régulièrement au déroulement de la démarche.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir discuté et délibéré,

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 34 voix pour,

5 abstentions

Mme Isabelle SURPLY ; M. Jean MINNAERT ; Mme Patricia SIMONIN-CHAILLOT ; Mme Nathalie ROBERT ; M. Jean-Marc LAVAL

DÉCIDE :

- **d'approuver** le plan d'actions RSO 2025,
- **de prendre acte** du lancement d'un nouveau bilan de performance.

-----oooOooo-----

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS.

Certifié,

Saint-Chamond, le 16/04/2025



Le maire,

Le secrétaire de séance,

Axel DUGUA

Catherine CHAPARD

Date de mise en ligne